



**HAL**  
open science

## Répertoire archéologique du canton de La Ferté-sous-Jouarre (périodes préhistorique, protohistorique, gallo-romaine et franque)

Bernard Acloque, Jean-Paul Guillaumet

► **To cite this version:**

Bernard Acloque, Jean-Paul Guillaumet. Répertoire archéologique du canton de La Ferté-sous-Jouarre (périodes préhistorique, protohistorique, gallo-romaine et franque). Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne, 1968, 9, p. 43-62, 1 pl. dépl. h.t. (IV). hal-03370695

**HAL Id: hal-03370695**

**<https://hal.science/hal-03370695>**

Submitted on 26 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## TABLE DES MATIERES

Vie de la Société .....	3
LEROU (Paule et Roger). — Le sauvetage archéologique de la ruelle des Capucins à Meaux .....	11
DESBORDES (Jean-Michel). — Le site de Chelles antique .....	21
DESBORDES (Jean-Michel). — Notes archéologiques inédites sur Montgé et ses environs .....	29
ACLOQUE (Bernard). — Les voies anciennes du canton de La Ferté- sous-Jouarre .....	39
ACLOQUE (Bernard) et GUILLAUMET (Jean-Paul). — Répertoire archéologique du canton de La Ferté-sous-Jouarre .....	43
Bibliographie (année 1968) .....	63
Informations archéologiques : Prospection en surface .....	73
Informations archéologiques : Fouilles et trouvailles .....	91
Erratum .....	148
Table générale .....	149

*Voir Table des planches p. 3 de la couverture*

CENTRE ARCHÉOLOGIQUE  
EUROPÉEN DU MONT-LEUVRAY  
DOCUMENTATION  
F-58370 GLUX-EN-GLENNE

# BULLETIN DU GROUPEMENT ARCHÉOLOGIQUE DE SEINE-ET-MARNE



*Publié avec le concours du Ministère des Affaires culturelles  
du Ministère de l'Éducation nationale  
et du Conseil général de Seine-et-Marne*

## REPertoire ARCHEOLOGIQUE <sup>(1)</sup> DU CANTON DE LA FERTE-SOUS-JOUARRE

(PERIODES PREHISTORIQUE, GALLO-ROMAINE ET FRANQUE)

### *Le canton de la Ferté-sous-Jouarre.*

Composé de dix-neuf communes d'inégale importance par leur superficie et axé autour des vallées de la Marne et du Petit-Morin, il possède une grande partie de son territoire sur le plateau Briard et le rebord de l'Orxois. On ne peut parler d'unité géologique pour ce canton composé de sols et surtout de sous-sols très différents :

- la vallée de la Marne avec ses sables extraits par des carrières ;
- le plateau composé d'une terre lourde et argileuse appelée communément « rougette » et d'un sous-sol de meulière ;
- une zone située sur le territoire de La Ferté où jusqu'au début du siècle était extrait du gypse pour des petites usines à plâtre, et en limite méridionale de la pierre servant à la fabrication de meules de moulin fort renommées.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les amateurs entreprirent des fouilles en ces lieux et en surveillèrent les travaux. Il s'agit de G. Réthoré et de l'abbé Thiercelin, qui fouilla les abords des cryptes de Jouarre. Depuis quelques années, M. G. Goetz, conservateur du musée de Jouarre, a permis par ses recherches de se faire une idée plus juste des vestiges antiques existant dans ce canton. Malheureusement, l'extension des sablières et l'urbanisation de plus en plus rapide devraient entraîner très vite la destruction de nombreux sites.

La bibliographie de ces lieux est très fragmentaire. Le répertoire de Toussaint<sup>2</sup> est très incomplet et seuls les ouvrages de Réthoré peuvent donner une idée des vestiges découverts. Il faut aussi mentionner notre bulletin qui, depuis 1965, donne la liste des sites découverts.

1. Les articles de ce répertoire concernant les communes de La Ferté-sous-Jouarre, Jouarre, Pierre-Levée, Sammeron, Signy-Signets ont été réalisés par J.-P. GUILLAUMET et B. ACLOQUE. Voir pl. IV.

2. TOUSSAINT (M.), *Répertoire archéologique du département de Seine-et-Marne (période gallo-romaine et franque)*, Paris 1953.

Les voies présumées antiques sont celles de Coulommiers à Lizy par Jouarre<sup>3</sup>, de Coulommiers à Meaux par Pierrelevée<sup>4</sup>, de Jouarre à Meaux<sup>5</sup>, de la Ferté-sous-Jouarre à Montmirail, appelé « le Vieux Chemin »<sup>6</sup>, de la Ferté-sous-Jouarre à Lizy en passant par le hameau de Courtablond et Mollien (commune d'Ussy) et une autre reconnue par tronçons et suivant à peu près le tracé actuel de la R. N. 3 jusqu'au pont de Condetz<sup>7</sup>.

Nous remarquons une disparité dans le nombre et la qualité des vestiges suivant les époques.

Le néolithique, caractérisé par des haches polies et du petit outillage trouvés en surface, est très important mais n'a jamais donné lieu à la fouille d'habitat ou de sépulture. Les périodes gallo-romaines et mérovingiennes y sont très bien représentées tandis que les périodes paléolithiques et protohistoriques sont quasiment inexistantes.

Pour ce répertoire, nous avons essayé de combiner le travail sur le terrain et le dépouillement bibliographique et nous tenons à remercier tout ceux qui nous ont aidés et conseillés et qui ont accepté de corriger ce travail.

## BASSEVELLE

Le territoire de cette commune s'étend sur un vaste plateau. Il dépendait autrefois de la coutume et du diocèse de Soissons, et est cité dès 1186<sup>8</sup>.

Aucun vestiges antique, jusqu'à ce jour, n'y a été trouvé. Cependant, certains lieux-dits paraissent intéressants : le Cabaret Rouge, Le Champs des Lombards, l'Étang de la Chaussée, la Pierre Noire, la Rue Creuse, le Cas Rouge.

3. I. G. N., *Cartes des voies anciennes établies par M<sup>lle</sup> SOYER*. — RETHORE (G.), *Recherches historiques sur Jouarre et ses environs*, Meaux, 1887, plan.

4. I. G. N., *Cartes des voies anciennes*. — RETHORE (G.), *op. cit.* — MELAYE (A.), *Carte des voies romaines dans le département de Seine-et-Marne et dans les départements limitrophes*, dans *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie*, Meaux, 1901.

5. I. G. N., *Cartes des voies anciennes*. — Plan d'Intendance (*Arch. dép. de Seine-et-Marne*, C 44).

6. HUGUES (A.), *les routes en Seine-et-Marne avant 1789*, Meaux, 1897, in-8°.

7. Plans de TRUDAINE et PERRONET, 1740-1780, *Arch. nat.*, F<sup>14</sup> 8443. — HUGUES, *op. cit.* — JAILLOT (H.), *Carte de l'évêché de Meaux*, 1717.

8. STEIN (H.), *Dictionnaire topographique du département de Seine-et-Marne*, Paris, 1954.

## BUSSIÈRES

Situé sur le plateau s'élevant en pente douce de la vallée du Petit-Morin à la vallée de la Marne, son territoire est entaillé assez profondément par les rus de Bussière et de Vapré qui forment les seuls accidents de terrain. L'éthymologie en serait *Buxaria*, de *Buxus*, buis et signifierait lieu planté de buis<sup>9</sup>. Une seule découverte de l'époque gallo-romaine y est signalée. Dans la propriété de l'auteur dramatique Scribe, à Séricourt, il a été récolté un assez grand nombre de monnaies de cette époque<sup>10</sup>. Mais aucun renseignement n'a été publié au sujet de cette découverte. Lhuillier<sup>11</sup>, pour sa part, signale qu'il a été trouvé des monnaies romaines sur le territoire de cette commune. Nous pensons qu'il s'agit de la même découverte.

Deux lieux-dits sont à signaler : la Fonderie, le Port des Morts.

## CHAMIGNY

Le territoire de cette commune s'étend sur le plateau et descend jusqu'à la Marne au flanc du coteau qui domine la rivière. Réthoré<sup>12</sup> y signale le passage de deux voies antiques : l'une qui serait le grand chemin de Fay à Gandelu, l'autre qui passerait par Fay, Tanqueux, Chamigny, Vaux.

Des vestiges préhistoriques ont été trouvés : aux environs des hameaux du Rouget et de la Rue, Réthoré<sup>13</sup> mentionne la découverte de silex polis. Au Mont Bardi, à quelques centaines de mètres du bois qui fait face à la ferme de Marcy, Bertin<sup>14</sup>, sur une superficie d'un demi hectare environ, a trouvé des silex taillés ayant subi l'action du feu. Aux environs des hameaux de l'Ange Gardien et de Vaux, plusieurs pièces ont été récoltées<sup>15</sup>. Dans un champ situé près de la Madeleine, furent trouvés des débris de haches polies et, sous un grès, détruit à la dynamite vers 1930 en ce même lieu, des ossements<sup>16</sup>.

9. DAUZAT (A.), *Dictionnaire des noms de lieux de la France*, Paris 1963.

10. TOUSSAINT (M.), *op. cit.*, p. 39.

11. LHUILLIER (Th.), *Bussières*, dans *Almanach de Seine-et-Marne*, 1874, p. 93-94.

12. RETHORE (G.), *Chamigny*, dans *Almanach de Seine-et-Marne*, 1878, p. 106-118.

13. *Ibid.*, p. 108.

14. BERTIN (A.), *Présentation d'échantillons provenant de Chamigny (Seine-et-Marne), et Bézu-le-Guéry (Aisne)...*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. VIII, 1911, p. 546-548.

15. Pièces déposées au Musée de Jouarre.

16. Enquête de J.-P. GUILLAUMET en 1968.

Pour la période gallo-romaine, Réthoré signale<sup>13</sup> un habitat près de « Godefroy Ferme » et un autre à une faible distance de la voie de Chamigny à Vaux, au-dessus du village. Au lieu-dit les Fortes Terres (section AV, n° 57 du cadastre), M<sup>lle</sup> N. Wasmer a repéré un gisement orienté sud-est. Les tuiles et les tessons couvrent une superficie d'un demi-hectare environ<sup>17</sup>. A la parcelle 50, n° 20 du cadastre, M. J.-P. Guillaumet a repéré un établissement ayant donné en surface des tuiles, quelques tessons et des éclats de silex.

L'époque mérovingienne n'est pas représentée malgré la situation remarquable de l'église et le sanctuaire Notre-Dame de la Chaage.

Quelques lieux-dits semblent intéressants : le Bois de la Meule, les Vieilles Rues, les Fortes Terres, les Pierris, les Tuileries, les Gros Grès.

### CHANGIS

Situé dans une boucle de la Marne, Changis est cité dans les textes depuis le VII<sup>e</sup> siècle. Certains auteurs veulent y trouver l'emplacement de la villa de Chagneric<sup>19</sup>, dignitaire mérovingien. La seule découverte, à notre connaissance, est celle d'une hache polie au lieu-dit Le Château d'Armentières<sup>20</sup>.

Deux lieux-dits à signaler : la Chaussée, la Meule.

### CITRY

Village situé sur la limite du département et dépendant autrefois de la généralité de Soissons, aucun vestige n'y a été découvert. Cependant certains lieux-dits nous paraissent intéressants : les Meules, les Terres Noires, la Cave.

### LA FERTE-SOUS-JOUARRE

Ce bourg, situé au confluent de la Marne et du Petit Morin, très bien orienté, dut être habité très tôt.

La période paléolithique n'y est représentée que par quelques pièces éparses : un biface triangulaire à retouches fines d'une belle patine laiteuse, de tradition acheuléenne, trouvé au Limon vers 1920 lors de la construction d'une maison<sup>21</sup>. Un petit biface de tradition acheuléenne trouvé aux alentours de la Ferme de Marcy<sup>22</sup>.

17. Chamigny, Prospection en surface, dans *B. G. A. S. M.* n° 7, 1966 p. 69.

19. STEIN, *op. cit.*, et *L'abbaye Notre-Dame de Jouarre*, t. I, p. 1 à 5.

20. J.-P. GUILLAUMET, enquête 1966.

21. J.P. GUILLAUMET, enquête 1967.

22. Musée de Jouarre, don de M. G. GËTZ (ancienne collection LEFEVRE).

Les périodes néolithique et chalcolithique ont laissé de nombreux vestiges : aux alentours du Limon, M. Lefevre<sup>23</sup> avait récolté de nombreuses pointes de flèches, *nuclei*, lames et percuteurs ; peut-être s'agit-il du site que M. B. Acloque a repéré au lieu-dit Le Mantel et qui a livré un bout de hache polie très plate et des éclats.

Plusieurs sites doivent être signalés :

- au lieu-dit Près du Bois de Voliard (section 5B, n° 1), un site orienté à l'ouest ;
- au lieu-dit les Platrières de Morintru (parcelle 1, section AB et les champs alentours), un gisement important ayant donné entre autre matériel une très belle scie à encoche du Grand Pressigny ;
- au lieu-dit Près du Bois de Voliard (parcelles 7 à 12 section 5 B), un outillage très dispersé avec de très nombreux éclats de taille ;
- entre le bois Lignon et la Ferme de Marcy, un petit gisement a donné quelques belles pièces.

Plusieurs meules et broyeurs de cette époque, provenant de tout le territoire de la commune, sont aussi déposés au Musée de Jouarre.

Une seule découverte protohistorique est à signaler :

- en 1864, lors de travaux effectués au Moulin de Condetz, on a trouvé dans le lit du Petit Morin *des pièces de bois verticales, une corne d'auroch, trois fragments de bois de cerf, une arme en bronze ou de fer en forme de glaive*<sup>24</sup>. Ces pièces ont été déposées au Musée de Meaux.

Selon Réthoré, la ville gallo-romaine serait située sur l'emplacement des hameaux de Saint-Martin et de Condetz<sup>25</sup>.

Plusieurs sites sont mentionnés en ces lieux par le même auteur<sup>26</sup> :

Au lieu-dit le Glacis de Comporté, lors de la construction de la route départementale 4, à environ 40 cm du niveau actuel, il fut découvert : *des décombres, un mur en petit appareil et un puits vers la rivière*. La superficie du site était d'environ 15 ares. M. B. Acloque a retrouvé ce site qui s'étend aussi au lieu-dit la Plaine des Glacis. Il

23. Cette collection a été rachetée en partie par le Musée de Jouarre.

24. RETHORE (G.), *Notice historique sur la Ferté-sous-Jouarre*, Meaux, s. d., p. 4 ; DARNEY (G.), *La Ferté-sous-Jouarre*, Paris 1910, p. 1.

25. RETHORE (G.), *op. cit. Vestiges trouvés à Saint-Martin*, dans *Bull. de la Société d'Archéologie, Sciences et Lettres du département de Seine-et-Marne*, 1873-1874, p. 345-360.

26. *Ibid.*, et TOUSSAINT (M.), *Répertoire archéologique du département de Seine-et-Marne*, Paris 1953, p. 38.



y a repéré un mur décelable en surface par une quantité importante de pierres, perpendiculairement au Petit Morin, et a récolté de la poterie sigillée (rouge-orangée), commune (noire craquelée) ainsi qu'un outillage néolithique assez important constitué en particulier de *nuclei* pyramidaux et de petites lames.

Un cimetière à incinération fut découvert en 1870 au lieu-dit Jardin Saint-Martin. Un sondage y restitua à un mètre vingt du sol un vase de couleur grise, plein de terre noire (hauteur 0,145 m ; diamètre de la panse 0,11 m), recouvert d'un plat de couleur rouge (profondeur 0,40 m ; diamètre 0,21 m). Réthoré signale aussi comme chemin antique la rue de Longpont. Pour la période mérovingienne, plusieurs découvertes sont à signaler : en tout premier lieu, celle d'un cimetière qui s'étend aux alentours de l'ancienne église Saint-Martin<sup>26</sup>.

Retraçons ici l'histoire du site :

- en 1820, lors de la fouille de la cave de la maison Pommier, découverte de sarcophages en plâtre et d'une arme en fer ;
- en 1849, lors de la rectification du chemin vicinal de Saint-Martin, huit sarcophages en plâtre avec armes et mobilier en fer ;
- en 1873, lors du terrassement devant l'ancienne chapelle, douze sarcophages orientés est-ouest et d'autres isolés au nord et à l'ouest de cette même chapelle. Leur cotes étaient les suivantes : 2 m à 2,10 m, 0,45 m au pied et 0,40 m à la tête, leur profondeur de 0,50 m à 0,55 m ; la plupart comportaient un mobilier funéraire ;
- de 1874 à 1895, d'autres sarcophages furent trouvés à différents endroits du hameau.

La seconde découverte eut lieu en 1967 dans le jardin de M. Sénéchal (101, rue de Condé, référence au cadastre : feuille 22, n° 4 000), plusieurs sarcophages furent trouvés. Le seul mobilier était une boucle d'oreille en argent de type mérovingien et une monnaie en bronze de Néron ou Vespasien<sup>27</sup>.

## JOUARRE

Située sur un éperon de confluence, cette bourgade semble avoir été habitée depuis les époques les plus reculées. Son nom dérive par une longue évolution de *Divodurum*, « bourg sacré », et M. Gue-

27. MADELENAT (B.), *La Ferté-sous-Jouarre, Fouilles et trouvailles*, dans *B. G. A. S. M.*, n° 8, 1967, p. 136-138.

rout pense qu'il s'agit d'un sanctuaire-marché situé aux frontières de tribus gauloises<sup>28</sup>.

Les périodes préhistoriques y sont représentées :

- un biface de technique acheuléenne, provenant de Courcelles-sous-Jouarre, est déposé au Musée de Jouarre ;
- deux stations mixtes de plein air appartenant à un stade industriel moustérien ont été repérées par MM. Garnier et Pérès<sup>29</sup>, l'une aux sections ZO, parcelles 1 à 26 ; section ZN, parcelles 1 et 2 ; section H7, parcelles 180, 183, 184, 189 ; l'autre, section ZN, parcelles 31, 32 et 33.

Près de la ferme de la Masure, M. Goetz a repéré une station néolithique recelant un matériel important : grattoirs, *nuclei*, tranchets, pics, percuteurs<sup>30</sup>.

Aucune découverte protohistorique n'est mentionnée. Cependant Réthoré<sup>31</sup> signale l'existence de vestiges d'*oppidum* entre Condetz et Venteuil et, au lieu-dit les Friches de Vanry, d'un camp avec plusieurs *tumuli* et un menhir.

L'époque gallo-romaine est particulièrement bien représentée sur tout le territoire de cette commune. Réthoré mentionne plusieurs sites<sup>32</sup> :

— à l'emplacement d'un ancien étang qui aurait été comblé au IX<sup>e</sup> siècle, découverte d'un nombre considérable de défenses et de mâchoires de sangliers ainsi que de ramures de cerfs. Réthoré voulait y voir les restes des victimes immolées dans le temple de Jouarre qui est mentionné dans la vie de sainte Balde, troisième abbesse de Jouarre<sup>33</sup> ;

— au lieu-dit l'Etang de l'Usuelle, à 800 mètres du hameau de Choqueuse, à la lisière de la forêt près du hameau de l'Isle Jourdain,

28. *L'Abbaye Royale Notre Dame de Jouarre* par Dom Y. CHAUSSY, J. DUPAQUIER, G. GETZ, R.M. GRETERIN, J. GUEROUT, G. GUILLAUME, R.M. Telchilde de MONTESSUS, J. QUEGUINER, M. REBILLARD, R.M.C. RUDMIKKA, M. TARDIF, Ch. de TOURTIER, Paris, 1961, in-8°, pl. III, p. 1 à 5. Cet ouvrage de base est à consulter pour toutes recherches sur Jouarre. Nous lui empruntons de nombreuses remarques.

29. *Jouarre, Prospection en surface* dans *B. G. A. S. M.*, n° 7, 1966, p. 70.

30. Ces objets sont déposés au Musée de Jouarre.

31. RETHORE (G.), *Jouarre, notice historique*, dans *Almanach historique de Seine-et-Marne*, 1874, p. 100.

32. RETHORE (G.), *Recherches historiques sur Jouarre et ses environs*, Meaux, 1895. Gravures et plans.

33. *L'Abbaye royale Notre-Dame de Jouarre...*, op cit., p. 3 et RETHORE (G.), op. cit., p. 10.

un gisement formé par un petit tertre sur lequel se trouve de nombreuses *tegulae* <sup>34</sup> ;

— près de la ferme la Borde au Bois, dans un verger, de très nombreuses tuiles, à faible distance de l'ancienne voie de Jouarre à Doue <sup>35</sup> ;

— au lieu-dit les Tailles de Goins dans la forêt de Choqueuse, des substructions d'une petite métairie ;

— aux Quatre Arpents lors du défrichement du bois, des débris de tuiles et des vases en terre grossière <sup>36</sup> ;

— près de la ferme du Plessier, des tuiles en « amas », le tout situé à 500 ou 600 mètres de la voie <sup>37</sup> ;

— aux alentours de la Mazure, un petit site où fut trouvée par M. Goetz une meule déposée au Musée de Jouarre <sup>38</sup> ;

— MM. Garnier et Pérès ont repéré (cadastre, section Z1, n° 70, 78, 79, 80) un gisement très remanié <sup>39</sup> ;

— M. J.-M. Desbordes a signalé un site au lieu-dit Bois d'Orléans (section J1, parcelle 3) réparti en sept points, six de deux ares, un d'une dizaine d'ares <sup>40</sup> ;

— deux fouilles furent faites par Réthoré en 1875 au lieu-dit La Vente du Ru du Bois de Doue : une métairie de la fin du v<sup>e</sup> siècle et du début du vi<sup>e</sup> siècle fut dégagée. *Les substructions avaient 30 cm d'épaisseur sur 40 cm de profondeur. Cet habitat avait pour mesures intérieures 7 m × 8 m et possédait un sol en terre battue qui était recouvert de cendre et de nombreuses tuiles. Le mobilier recueilli comportait deux fragments d'une meule d'environ 50 cm de diamètre, de nombreux tessons dont ceux d'un grand vase avec pour décor une déesse assise tenant une corne d'abondance, avec une légende autour non traduisible. A l'angle est et à l'extérieur, se trouvait un énorme amas de cendre. Le seuil de cette maison était fait d'un bloc de meulière. A 30 m environ se trouvait une mare comblée* <sup>41</sup>.

En 1878 au lieu-dit Rue de Villeneuve, à 600 m d'une voie ancienne qui traversait le champ de la Renardière, Réthoré mit au jour les substructions d'un habitat peu important. Il s'agissait d'un rectangle

34. *Ibid.*, p. 7 et 8.

35. *Ibid.*, p. 90.

36. *Ibid.*, p. 61.

37. *Ibid.*, p. 61.

38. *Ibid.*, p. 61.

39. Jouarre, *prospection en surface*, dans B. G. A. S. M., n° 7, 1966, p. 70.

40. Jouarre, *prospection en surface*, dans B. G. A. S. M., n° 5, 1964, p. 76.

41. RETHORE (G.), *op. cit.*, p. 62.

de 14 m × 8 m en fortes pierres meulières bien appareillées sous-divisé en deux parties égales. Une pièce possédait un carrelage, en petites briques carrées, sur lequel furent trouvés de nombreux tessons de poterie et plusieurs monnaies dont une de Nero Germanicus ; tandis que l'autre salle n'avait qu'un sol de terre battue sur lequel reposaient de nombreuses tuiles <sup>42</sup>.

Réthoré signale aussi, sans autre précision, d'autres sites de cette époque situés aux lieux-dits Au Champ Machés et Au Champ Babilé <sup>43</sup>, et sur le plateau de Choqueuse ; des vestiges d'un *castrum* au lieu-dit Bouillancy sur le chemin vicinal de Jouarre à Sept-Sorts, et, la découverte d'un puits antique au lieu-dit le Puits Certain <sup>44</sup>.

— B. Acloque nous a signalé que dans le secteur du hameau des Corbiers, l'exploitation des pépinières provoque périodiquement la trouvaille de *tegulae*, *d'imbrices*, perles, etc.

— Vers 630, Adon, fils d'Authaire, dignitaire franc résidant à Ussy-sur-Marne, et argentier de Dagobert I<sup>er</sup>, quitte la cour de celui-ci et va fonder sur le territoire de Jouarre un monastère double placé sous le titre de Notre-Dame et suivant la règle colombanienne. De cette époque, il reste ce qui est considéré comme l'une des pièces majeures de l'art préroman, les Cryptes de Jouarre <sup>45</sup>. Elles auraient été au départ, le mausolée familial des fondateurs et de leurs proches. A l'ouest, s'élevait une église rectangulaire longue de 20 m et large d'une dizaine de mètres. Ces cryptes ont la forme d'un rectangle divisé en trois nefs de quatre travées que refendent deux colonnes de trois rangées chacune. Les voûtes d'arêtes actuelles, limitées par des arcs doubleaux, sont d'époque romane. Les colonnes en marbre sont surmontées par de très beaux chapiteaux imités de l'antique et provenant des ateliers pyrénéens.

42. *Ibid.*, p. 62.

43. *Ibid.*, p. 157.

44. RETHORE (G.), *Jouarre*, dans *Almanach historique de Seine-et-Marne*, 1874, p. 100.

45. Pour l'étude détaillée et complète de cet édifice, il faut se reporter plus particulièrement à : TOUSSAINT DUPLESSIS (Dom.), *Histoire de l'église de Meaux*, Paris, 1731 ; — THIERCELIN (abbé.), *Communication sur les fouilles de Jouarre*, dans *Congrès archéologique d'Angers*, 1871, p. 95-96 et 101-106 ; — ESPINAY (d'), *Notices sur les cryptes de l'ancienne église de Jouarre*, dans *Congrès archéologique d'Angers*, 1871, p. 359-380 ; — RETHORE (G.), *Les cryptes de Jouarre*, Paris 1889 ; — HUBERT (J.), *L'Art préroman*, Paris 1938 ; — HUBERT (J.), *Les cryptes de Jouarre*, IV<sup>e</sup> Congrès de l'art du haut moyen âge en France, Melun, 1952 ; — CHRIST (Y.), *L'abbaye de Jouarre et ses cryptes mérovingiennes*, Paris, 1955. Voir aussi la bibliographie des volumes sur *l'Abbaye Royale Notre-Dame de Jouarre*. Nous ne ferons pas une étude plus complète de ce monument, de nombreuses et très précises recherches ayant été déjà faites. Nous nous bornerons à une description très brève.

Des tombeaux richement décorés de cette époque se trouvent dans cette crypte. M. Goetz a découvert, en 1958, une partie de la façade et un peu plus d'une travée d'une église abbatiale antérieure au XI<sup>e</sup> siècle : *la nature et la taille de la pierre, la composition du mortier, la disposition et l'épaisseur des joints, l'appareillage des arcs nous fait penser qu'il s'agit d'une construction mérovingienne et sans doute de la première église Notre-Dame. Ces vestiges se trouveraient dans la tour de l'abbaye*<sup>46</sup>. M. Desbordes, dans un article récent, fait le point sur les dernières découvertes dans l'ancienne abbatiale, la tour et son vestibule, et pense que les parties les plus anciennes de la tour ne sont pas mérovingiennes mais probablement carolingiennes<sup>47</sup>.

La fouille entreprise par Thiercelin<sup>48</sup> n'a été publiée que fragmentairement et d'une manière fort imprécise. Nous avons un plan de situation des trouvailles de sarcophages et des murs de l'ancienne église<sup>49</sup> ainsi qu'un plan manuscrit avec nombreuses notes de l'abbé Thiercelin qui vient d'être publié<sup>47</sup>.

Pendant tout le mobilier recueilli a disparu et seul un dessin de quelques couvercles de sarcophages décorés nous est parvenu.

Réthoré, pour sa part, nous signale<sup>50</sup> la découverte de sarcophages en pierre sur le finage de Jouarre sans autre précision.

Plusieurs lieux-dits nous semblent intéressants : le Murger Poulin, la Pierre qui Vire, les Prés de la Pierre, le Hameau de la Pierre, le Marteroy, le Murger, le Fouard des Morts, le Champ du Puits.

## LUZANCY

Situé dans une boucle de la Marne, sur une bande formant presque l'île, le territoire est surtout composé de sable fort utilisé par les carriers.

Aucun vestige antique n'y a été trouvé, si ce ne sont des broyeurs et des molettes néolithiques au hameau de Courtaron, disposés par M. Goetz au Musée de Jouarre. Quelques lieux-dits semblent être intéressants ; la Pierre Pince, le Puits Bidon, l'Atelier de Saint-Nicolas, la Grande Borne, les Buttes.

46. *Abbaye royale Notre-Dame de Jouarre*, l'architecture, par G. GETZ (avec un dessin).

47. DESBORDES (J.-M.), *Nouvelles découvertes sur l'abbaye de Jouarre* dans *B. G. A. S. M.*, n° 8, 1961, p. 19-26.

48. *Op. cit.*

49. Le plan et les dessins de couvercle de sarcophages ont été publiés dans *l'Abbaye Royale Notre-Dame de Jouarre*, *op. cit.*

50. RETHORE (G.), *Jouarre*, dans *Bulletin de la Société d'Archéologie, Sciences, Art et Lettres de Seine-et-Marne*, 1869-1872, p. 350.

## MERY-SUR-MARNE

Située dans une boucle de la Marne, cette commune est composée d'une vaste étendue servant de sablière et d'une colline boisée.

Seules deux trouvailles néolithiques y sont signalées :

- une lame moustérienne trouvée dans une carrière<sup>51</sup> ;
- une pointe de flèche néolithique à pédoncule et à ailerons, recueillie lors d'un terrassement au hameau du Courcelles-sous-Méru<sup>52</sup>.

## NANTEUIL-SUR-MARNE

Située à la limite du département, son territoire est de très petite étendue.

La seule découverte à signaler est celle de plusieurs monnaies romaines dont un moyen bronze de Dioclétien, sans aucune indication de lieu<sup>53</sup>.

Sur le coteau est située la Pierre à Vinaigre, important mégalithe à légende. Dans le village, au lieu-dit le Temple, il est mentionné l'existence de deux grès horizontaux superposés appelés la Pierre du Temple<sup>54</sup>.

A signaler les lieux-dits : la Cave au Loup, les Bordes rouges, la Pierre à Vinaigre.

## PIERRELEVÉE

Située sur le plateau, cette commune est traversée par la voie ancienne de Coulommiers à Meaux et son église, d'après la légende, serait sur l'emplacement d'un mégalithe disparu<sup>55</sup>.

Pour la période préhistorique, l'histoire des Instituteurs<sup>56</sup> fait mention de la découverte de plusieurs silex taillés et polis sans indication de lieu et M. Acloque, au lieu-dit Loupillon (section A2, n° 31 du cadastre) a découvert un gisement néolithique.

51. Don CHALAMON, déposée au musée « Alfred Bonno » de Chelles.

52. Conservée au musée Alfred Bonno de Chelles.

53. TOUSSAINT (M.), *op. cit.*, p. 39.

54. *Histoire des Instituteurs*, Usuels des Arch. départementales de Seine-et-Marne.

55. LECOTTE (R.), *Recherche sur les cultes populaires dans l'actuel diocèse de Meaux*, dans *Mémoires de la Société folklorique de l'Île-de-France*, 1953, in-4°, article *Pierrelevée*.

56. Archives départementales, usuels. En réalité, l'occupation néolithique du terroir de Pierre-levée est bien plus importante (voir l'étude à paraître dans le *B. G. A. S. M.*, 1969, n° 10).



Pour la période protohistorique, Réthoré signale <sup>57</sup> dans la vallée du Rognon des vestiges supposés gaulois.

Pour l'époque gallo-romaine, plusieurs sites sont connus ; l'histoire des instituteurs mentionne un grand nombre d'étangs où l'on a retrouvé des fragments de tuiles et des vestiges de substructions ainsi que la découverte d'un puits antique à l'abord de la voie romaine avec des vases et des monnaies antiques, le tout sans aucune précision.

A Courte-Soupe, Réthoré situe une hôtellerie au lieu-dit l'Étang neuf ; en 1877, sont trouvés les vestiges d'un habitat peu important dans lequel est recueillie une meule à broyer le grain d'un diamètre de 0,55 m et 0,08 m d'épaisseur, dont la partie moulante était tracée de rayons et de contre rayons. Cet objet fut déposé au musée de Meaux <sup>58</sup>.

Près du Bois des Uselles (cadastre section A, n° 9), M. Goetz a repéré un site formant lentille, important par la qualité du mobilier <sup>59</sup>.

Près de la ferme des Hermites, M. B. Acloque a repéré un gisement caractérisé par de nombreux débris de tuiles en surface. Peut-être existe-t-il un rapport entre le site et les deux bases de colonne de type antique qui se trouvent dans la cour de la ferme des Hermites.

## REUIL

Son territoire s'étend sur le rebord du plateau et dans la vallée de la Marne. Il est constitué en majeure partie de friches et de bois.

Situé à proximité du hameau du Tillet vers 176 m, juste au-dessous et à l'est de la ligne de crête d'un éperon entouré par un méandre de la rivière, se trouve un gisement acheuléo-moustérien dans un limon reposant sur de la meulière de Brie. La première communication au sujet de ce site est faite par P. de Givenchy <sup>60</sup>.

M. Bordes, il y a quelques années, dans son ouvrage sur le bassin parisien <sup>61</sup> en fit une étude complète et classe l'industrie, dont la

57. RETHORE (G.), *Jouarre et ses environs*, op. cit.

58. *Ibid.*

59. *Pierre-levée, prospection en surface*, dans B. G. A. S. M., n° 8, 1967, p 105.

60. GIVENCHY (Paul de), *Les grands éclats moustériens et les pierres acheuléo-moustériennes de la carrière du Tillet*, dans B.S.P.F., 1911, p. 257 à 264, 2 planches.

61. BORDES (Fr.), *Les limons quaternaires du bassin de la Seine, stratigraphie et archéologie paléolithique*, Paris, Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, 472 planches.

place ne fut pas définie pour la plupart. Les objets devaient se trouver probablement à la base du limon III, à une profondeur d'environ 5 à 6 mètres.

Il les classe en trois types d'après leur patine. Les pièces à « patine blanche » : éclats levalloisiens, pointes du même type et moustériennes, racloirs, couteaux à dos, *nuclei*, bifaces micoquiens, lancéolés, codiformes allongés, discoïdes ; hachereaux et limandes. Ces pièces peuvent être classées dans l'acheuléen supérieur à faciès levalloisien.

Les pièces à « patine grise » : éclats levalloisiens, pointe de même type, racloirs, couteaux à dos, éclats tronqués, bifaces de différents types. Ces pièces seraient de l'acheuléen supérieur de faciès levalloisien, tout à fait final.

Les pièces à patine « café au lait » : couteaux à dos, racloirs, perçoirs, retouches sur face plane, encoches en haut, bifaces triangulaires codiformes et discoïdes, *nuclei*. Le tout d'un moustérien de tradition acheuléenne de faciès levallois <sup>62</sup>.

De l'époque paléolithique supérieur, P. de Givenchy a recueilli une pointe de la gravette, des burins, situés dans le limon V <sup>63</sup>.

De l'outillage néolithique a été récolté en surface au même endroit.

Bien que cité depuis le IX<sup>e</sup> siècle <sup>64</sup> et siège d'une abbaye fondée par Radon, fils d'Authaire et frère d'Adon <sup>65</sup>, aucun vestige des périodes franques n'y a été découvert.

## SAACY

Limité au nord par la Marne et au sud par la voie ancienne de La Ferté à Montmirail, son territoire s'élève assez régulièrement de 60 m à 208 m.

Un site néolithique, situé à l'entour de la cote 208 <sup>66</sup>, nous a été signalé par M. J.-M. Desbordes.

Un site gallo-romain nous a été signalé par M. J.-M. Desbordes, au sud de la ferme de Deuil. Plusieurs lieux-dits paraissent intéressants : Paroy, le Vieux pavé, les Hautes Bornes, les Meules, le Champ du Puits, la Haute Borne.

62. De nombreuses pierres provenant de ce site sont dans les Musées de Chelles et de Jouarre.

63. GIVENCHY (P. de.), op. cit.

64. STEIN (H.), op. cit.

65. *Abbaye Royale Notre-Dame de Jouarre*, op. cit.

66. Carte du 80 000<sup>e</sup>.

## SAINTE-AULDE

Située sur le rebord du plateau qui se termine brusquement par une côte sableuse, le long de la Marne, cette commune posséderait des pierres à légendes surnommées « Cailloux de Sainte-Aulde »<sup>67</sup>.

De la période néolithique sont signalés deux sites :

— Trouvée par un cultivateur, M. Despeaux, lors de la plantation d'un prunier en 1887, une cachette qui contenait un grand godet en silex patiné par endroit, aux bords taillés ou aplanis, qui mesurait dans son plus grand diamètre 0,13 m avec à l'intérieur un bout de hache polie<sup>68</sup>.

— Aux environs de Chamoust, M. Lefèvre avait recueilli des pointes de flèche, grattoirs, tranchets, percuteurs<sup>69</sup>.

Pour les autres époques, une seule découverte à signaler : celle de M. R. Chevallier<sup>70</sup> d'une pointe de lance à œillet d'un type d'origine britannique avec reste de hampe, recueillie dans la Marne sur ce territoire. Cet objet est datable du bronze final. M. Perrault Desoix<sup>71</sup> signale aussi des grès gris avec quelques vestiges lithiques trouvés à la cote 147<sup>72</sup> au confins de Montreuil et de Sainte-Aulde.

Trois lieux-dits à signaler : La Porte Ferrée, les Fourneaux, la Vieille Rue.

## SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX

Située sur la rive gauche de la Marne, cette commune, traversée par une voie ancienne, s'étend le long de la vallée et sur le plateau.

Aucune découverte paléolithique n'y a été signalée, si ce n'est un petit biface de technique acheuléenne, récolté par M. Goetz,

67. LECOTTE (R.), *op. cit.*, article *Sainte-Aulde*, p. 233.

68. Collection Dr GRATIOT père. — GIVENCHY (P. de.), *Godets en silex trouvés avec des haches polies en Seine-et-Marne. Cachettes néolithiques*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. IX, 1912, p. 678-681, photographie. — CAYEUX (A de), dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LIV, 1957, p. 569.

69. Don GËTZ, ancienne collection LEFEVRE, musée de Jouarre.

70. *Musées et collections. Deux objets trouvés dans le lit de la Marne entre Chézy et Nogent-l'Artaud*, dans *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. VII, 1956, p. 288-292. Ces objets sont actuellement déposés au musée de Jouarre. — CORDIER (G.), *Pointes de lance à œillets draguées en Loire à Langeais (Indre-et-Loire)*, dans *Revue archéologique du Centre*, t. IV, fasc. 1, p. 35 à 47 (article de synthèse sur les pointes de lances découvertes en France avec carte générale).

71. *Archives de Seine-et-Marne, correspondance*, 26 septembre 1949.

72. Carte au 80 000<sup>e</sup>.

auprès de la ferme de la Choquette<sup>73</sup>. La même personne est l'inventeur de plusieurs sites néolithiques<sup>74</sup> :

— Près du village de Montretout (parcelle 48 b, section X2 du cadastre), récolte de grattoirs, *nuclei*, tranchets, percuteurs, un broyeur, un pic retaillé, des haches et un perçoir.

— Près de la ferme de la Choquette, une pointe de flèche, une hache non polie et divers outils.

Près de Barussel, quelques grattoirs.

Au lieu-dit les Terres Noires, plusieurs haches, des pièces diverses et un fragment de meule.

Nous devons signaler aussi la découverte, lors d'un draguage dans la Marne, d'un anneau de pierre schisteuse<sup>75</sup>.

L'époque protohistorique n'est représentée que par une monnaie des *Meldi*, trouvée à Montretout.

De l'époque gallo-romaine, nous connaissons plusieurs gisements :

Dans le village même au croisement de la rue de Changis avec la route nationale 3, les fouilles pour la pose du tout-à-l'égout ont mis au jour, à environ 90 cm de profondeur un site où fut recueilli un fond de poterie sigillée avec signature malheureusement abîmée ainsi que de nombreux tessons et tuiles<sup>76</sup>.

— Au n° 48 b de la section cadastrale X2<sup>77</sup>, un gisement d'une superficie très minime sur lequel un chaton de bague en cristal de roche fut recueilli.

— Au n° 60, section CW, un autre gisement avec *tegulae* et *imbrices*<sup>77</sup>.

Au lieu-dit la Ferme de Barussel, section W2 n° 38, un site important à poterie rouge<sup>77</sup>.

— Aux n° 34 et 35 section W2, un important gisement à la croisée des chemins et sur les pentes de la butte<sup>78</sup>.

73. Déposé au musée de Jouarre.

74. *Id.*

75. *Compte rendu, Visite des membres de la Société préhistorique française aux collections historiques de la ville de Paris au Musée Carnavalet, Anneau en pierres schisteuse du lit de la Marne (Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux)*, coll. Lalanne, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. XXXIX, 1942, p. 200. Voir l'ouvrage de BELGRAND, *la Seine aux périodes antéhistoriques*, 3 vol. in-4° Paris, 1896.

76. Inventeur J.-P. GUILLAUMET.

77. Inventeur M. GËTZ.

78. Inventeurs, MM. GËTZ et J.-P. GUILLAUMET.

— Au lieu-dit les Terres Noires, il fut découvert vers 1924 une base de colonne antique et des vases <sup>79</sup>. La prospection en surface permit à M. Goetz d'affirmer l'existence d'une villa importante comportant hypocauste, mosaïque, four à tuiles, avec une occupation depuis le I<sup>er</sup> siècle jusqu'à l'époque mérovingienne. Un sondage, entrepris par M. Guillaumet en 1968, permit de découvrir l'existence à moins d'un mètre d'un radier dans lequel était inclu une conduite en terre cuite. Il y fut recueilli de nombreux tessons de poteries communes avec décors et de sigillées datables du I<sup>er</sup> siècle au IV<sup>e</sup> siècle. Des fragments d'enduit peint, des dalles de *suspensura*, de menus objets en fer non identifiés, une clé laconienne en parfait état de conservation et une monnaie de légion de Marc-Antoine (2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), ainsi que plusieurs tessons avec décors à mulette, de l'époque mérovingienne, ont été trouvés.

Pour la période mérovingienne seules les découvertes des Terres Noires sont à signaler.

Il convient de mentionner une enceinte de pierre sèche de 139 m × 652 m dont la destination est énigmatique, reconnue par M. Goetz dans les Bois de Montretout <sup>80</sup>.

#### SAMMERON

Ce village, situé sur la rive gauche de la Marne, semble avoir possédé depuis les temps antiques un passage à gué au hameau de Fay-le-Bac. L'église paroissiale est dédiée à saint Martin <sup>81</sup>. Un biface de technique acheuléenne <sup>82</sup>, ainsi que des sites néolithiques de tradition campignienne <sup>83</sup> furent trouvés sur son territoire par M. Goetz.

Pour la période gallo-romaine :

Dans le village même, rue du Four (cadastre, section A2, parcelles 403 et 778) on a repéré un dépotoir, lors de travaux de terrassement.

Aux lieux-dits la Grange au Bois et les Carreaux (section XU, parcelles 16, 25, 27), un site très important fut repéré par M. Goetz.

Une tombe de la même époque fut trouvée au croisement de la R.N. 3 et du chemin allant à Fay lors de travaux au XIX<sup>e</sup> siècle <sup>84</sup>.

79. TOUSSAINT (M.), *op. cit.*, p. 39 ; Bulletin de la Société historique et littéraire de la Brie, 1914, p. 25.

80. Informations scientifiques. Prises de dates, dans Bulletin de la Société préhistorique française, t. LIX, 1962, p. 596.

81. LECOTTE (R.), *op. cit.*, article Sammeron.

82. Déposé au Musée de Jouarre.

84. Histoire des instituteurs, Sammeron, Arch. de S.-et-M.

En 1966, M. l'abbé Houillon a fouillé à la parcelle Z2, n° 76, un habitat qui avait été occupé depuis la période gauloise jusqu'aux invasions du IV<sup>e</sup> siècle. Les objets découverts sont déposés à la mairie de Sammeron <sup>85</sup>.

#### SEPT-SORTS

L'histoire des Instituteurs <sup>86</sup> nous dit qu'il y avait au Champ Dolent une pierre entourée de sept autres plus petites dont une seule était encore à sa place primitive. Or, ce lieu-dit est d'une part à proximité de l'emplacement d'un ancien prieuré, d'autre part non loin de la source qui se trouvait dans le parc. Il est donc permis de supposer l'existence, à cet endroit, d'un culte paganisant.

Nous n'avons pu malheureusement retrouver aucun vestige de ce mégalithe ; à proximité nous avons ramassé un tronçon de hache polie. Le Champ Dolent étant en verger, nous croyons que la photo aérienne nous serait d'un grand secours.

La même histoire des Instituteurs signale une sépulture ancienne avec recouvrement de gravier, formant petit monticule, au lieu-dit Le Bois de Fay. Dans la coupe de la Dhuis des traces de feu auraient été constatées.

L'instituteur de Sept-Sorts raconte aussi dans sa monographie sur ce pays qu'au lieu-dit Le Champ Dolent et La Mocque Bouteille, on a trouvé des grattoirs et des haches polies qui auraient été déposés au musée scolaire. Je n'ai trouvé aucune trace de ces objets.

Lors de son enquête sur cette commune, M. B. Acloque a repéré les sites suivants <sup>87</sup> :

Pour le Néolithique :

— Au lieu-dit Dessous le Bois de Fay (section cadastrale ZC, parcelle 75). Les principaux outils trouvés à cet endroit sont un burin en silex gris clair veiné de blanc, des grattoirs, dont un en fer à cheval, et quelques lames brutes. Une hache polie a été trouvée par un ouvrier agricole à proximité.

— Au lieu-dit La Croix de Sept-Sorts (section cadastrale ZC, parcelle 32).

— Au lieu-dit Les Fonds (section cadastrale ZC, parcelle 77).

85. HOUILLON (L.), Sammeron, fouilles, dans B.G.A.S.M., n° 7, 1966, p. 133-136.

86. Monographie des Instituteurs, Sept-Sorts, Arch. dép. de S.-et-M.

87. Le cadastre utilisé pour tout ce qui va suivre est celui de 1932, mis à jour pour 1961.

— Au lieu-dit Le Chemin de Perreuse (section cadastrale ZD, parcelle 2). Ces trois sites, tous trois pauvres en outillage, sont proches les uns des autres.

Pour le Gallo-Romain :

— Au lieu-dit Sous le Clos Gillet (section cadastrale ZC, parcelle 13) : petit gisement comprenant en particulier de la poterie gris bleuté, noire et blanche.

— A la section cadastrale B, feuille I, parcelle 216 : site détruit par la construction d'une maison. Une partie de la terre prélevée à cet endroit a servi à remblayer un fossé se trouvant à la section ZC, parcelle 32.

### SIGNY-SIGNETS

Cette commune se compose de deux paroisses réunies au <sup>xv</sup><sup>e</sup> s.

De l'époque néolithique, lors du défrichement du Bois de la Duchesse près de la ferme des Perdriets, il a été trouvé une cachette contenant deux haches polies et un godet en silex dont le creux de forme allongée et ovale mesurait 0,10 m de longueur et 0,50 m de largeur. L'extérieur, d'une forme semblable, est taillé sur tout le pourtour. Cet objet est considéré comme une lampe à graisse animale<sup>88</sup>.

Trois gisements gallo-romains ont été repérés<sup>89</sup>.

— par M. Mongin, au lieu-dit Le Clos d'Enfer (section A, feuille 1, n° 86), situé à l'amorce sommitale d'un flanc de croupe orienté vers le nord-est, il recèle trois points de gisement, d'une superficie d'un hectare, qui ont restitué un matériel abondant et quelques fragments de lames néolithiques ;

— par M. l'abbé Houillon, au lieu-dit Beauregard (même section, n° 283, 284 et 285), un site recelant deux points de gisement a restitué des débris de tuiles et de la céramique commune ;

— par M. Pasquier, au lieu-dit Les Morfondés (section C, n° 54) un site couvrant une superficie moyenne de 30 × 10 m a restitué tuiles, moellons et céramique commune.

88. GIVENCHY (P. de), *Godets en silex trouvés avec des haches polies en Seine-et-Marne. Cachettes néolithiques*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. IX, 1912, p. 678-681 (objets de la collection du Dr Gratiot).

89. *Signy-Signets, prospection en surface*, dans *B. G. A. S. M.*, n° 6, 1965, p. 117.

### USSY-SUR-MARNE

Situé sur la rive droite de la Marne, le territoire de cette commune est constitué par la plaine alluviale et le rebord du plateau de l'Orxois profondément entaillé par des rus dont les pentes des vallées furent habitées d'une manière très dense.

Plusieurs stations néolithiques y ont été repérées par M. J.-P. Guillaumet :

— au lieu-dit la Pointe (section B1, n° 67 et 68) de nombreux outils et éclats<sup>90</sup> ;

— entre le hameau de Beauval et la ferme de Courtablond (section B2, n° 220 et section C2, n° 38) deux haches et du petit outillage<sup>91</sup> ;

— au lieu-dit la Houssaye, sur une large bande, un matériel très disséminé a été récolté.

Par M. B. Acloque :

— un site au-dessous des Chauds Soleils et la Carrière à Pavés recelant un outillage assez frustré à taille grossière comportant tranchets, racloirs, et des outils à destinations multiples.

De nombreux sites gallo-romains ont été repérés sur le même territoire par M. J.-P. Guillaumet :

— au lieu-dit la Couture de Courtablond (feuille C1 du cadastre, parcelle n° 70), la prospection a restitué *tegulae*, *imbrices* et des tessons<sup>91</sup> ;

— au lieu-dit les Clozeaux et le Fond de Voyard (section C2, n° 38, 39, 40), un gisement orienté vers le nord-est et comprenant au moins trois bâtiments, le tout sur une superficie d'un demi hectare environ<sup>90</sup> ;

— au lieu-dit le Village (section E2, n° 466), il a été découvert en 1965, au cours de travaux, un dépotoir gallo-romain recelant une céramique abondante commune et sigillée et une monnaie de bronze, ainsi que quelques éclats néolithiques ;

— au lieu-dit la Croix des Cotes (section D2 n° 380), avec M<sup>lle</sup> C. Le Cuziat, il a été repéré un gisement d'orientation sud-ouest ;

— au lieu-dit Près le bois de Molien (section B1, n° 102, 103, 105), un site repérable sur la photographie aérienne de l'I.G.N. et ayant donné quelques tessons de poterie sigillée et commune ;

90. *Ussy-sur-Marne, prospection en surface*, dans *B. G. A. S. M.*, n° 7, 1966, p. 73.

91. Une hache provenant de ce lieu est déposée au Musée de Jouarre.

— au lieu-dit les Vieilles Chenevières (section A2, n° 261 à 264), un site ayant restitué *tegulae, imbrices*, et tessons de poterie.

— A la section B2, n° 130 du cadastre, un site orienté sud-est a restitué *tegulae, imbrices* et céramique commune sur une superficie de 10 m × 20 m.

— Au lieu-dit la Mare Chaudron (feuille B1 du cadastre), un sondage effectué en 1967 a mis au jour un habitat rural dont seules les fondations subsistaient, avec un mobilier très pauvre.

— Un sondage effectué par M. Houillon à l'amorce supérieure du versant de la rive gauche du ru des Saintes, au dessous de la ferme de Cuissy, a mis au jour une série de bas fourneaux. Aucune publication n'a été faite sur cette découverte.

L'époque mérovingienne n'est pas représentée en cette commune bien qu'elle ait été le lieu de résidence d'Authaire, père des fondateurs des abbayes de Jouarre et Rebais<sup>92</sup>.

BERNARD ACLOQUE ET JEAN-PAUL GUILLAUMET.

---

92. *L'Abbaye royale Notre-Dame de Jouarre, op. cit.*